



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PLACIDE

Septembre 2018

---

# SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017 consolidé qui comprend la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes. Dans le but d'aider à la compréhension du rapport, nous présenterons les **faits saillants de la portion municipale seulement**. Le rapport financier consolidé sera publié sur notre site internet.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de vérification au 31 décembre 2017 a été préparé par la firme Lavallée Binette Brière Ouellette CA et confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide au 31 décembre 2017 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

De façon générale, la santé financière de la Municipalité se porte très bien qui lui permet de maintenir un service de qualité et un taux de taxation raisonnable. Le rapport financier exprime bien notre volonté de maximiser nos ressources et de maintenir une excellente gestion des deniers publics.

## ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le 21 août 2018, les états financiers audités de l'année 2017 furent déposés en séance du conseil municipal et vous trouverez ci-dessous, le sommaire des résultats à des fins fiscales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

**Municipalité de Saint-Placide - Organisme**  
Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés  
Exercice terminé le 31 décembre 2017

|  | <b>Budget 2017</b>    | <b>Réalisation 2017</b> |
|--|-----------------------|-------------------------|
|  | <b>Administration</b> | <b>Administration</b>   |
|  | <b>municipale</b>     | <b>municipale</b>       |
| <b>Revenus</b>   |                       |                         |
| Fonctionnement   | 2 356 200 \$          | 2 737 879 \$            |
| Investissement   |                       | 1 071 464 \$            |
|  | 2 356 200 \$          | 3 809 343 \$            |
| <b>Charges</b>   | 2 688 945 \$          | 2 784 355 \$            |
| <b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>  | (332 745) \$          | 1 024 988 \$            |
| Moins : revenus d'investissement   |                       | (1 071 464) \$          |
| <b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b> | (332 745) \$          | (46 476) \$             |
| <b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>  |                       |                         |
| Amortissement des immobilisations  | 266 510 \$            | 275 982 \$              |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement   |                       |                         |
| Remboursement de la dette à long terme   | (38 735) \$           | (38 733) \$             |
| Affectations   |                       |                         |
| Activités D'investissement   |                       | (27 094) \$             |
| Excédent (déficit) accumulé  | 104 970 \$            | 91 647 \$               |
| <b>Autres éléments de conciliation</b>   |                       | 6 141 \$                |
|  | 332 745 \$            | 307 943 \$              |
| <b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>                    | -                     | 261 467 \$              |

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

Comme vous pouvez le constater, les résultats démontrent un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de l'ordre de 261 467 \$ en ce qui a trait à la portion de **l'administration municipale seulement**. Le surplus budgétaire est principalement attribuable à la perception des droits de mutations qui sont supérieurs au budget, et en grande partie à des aides financières supplémentaires reçues au courant de l'année 2017.

### RÉALISATIONS 2017

Dans l'ensemble de nos projets mis de l'avant au cours de cette dernière année 2017, nous avons su présenter des dossiers bien étoffés et solides et ainsi bénéficier de subventions toujours fort appréciées qui nous permettent d'aller de l'avant pour le mieux-être de la population. Nous ne pouvons passer sous silence les projets majeurs réalisés en 2017 qui représentent des investissements de 1 820 946 \$ et pour lesquels la Municipalité a reçu près de 1 340 900 \$ en subvention pour leurs réalisations entre autres, le fait que :

- Nous avons procédé à l'installation d'une toute nouvelle patinoire multi-sports et avons vu à ériger un bâtiment de services au parc Cyrille-Lalande qui se veut adjacent à toutes les installations sportives pour mieux accommoder les usagers que ce soit de la patinoire, des jeux d'eau, du terrain de jeux ou encore de la balle-molle. Ce bâtiment est équipé de toilettes mixtes adaptées aux personnes à mobilité réduite et d'abreuvoirs intérieur et extérieur. Il est ouvert au public de 8 h à 22 h tout au long de l'année. Les usagers pourront donc s'adonner à leur loisir préféré en toute tranquillité d'esprit.
  - Nous avons réaménagé le terrain de balle-molle qui se veut maintenant beaucoup plus invitant et conforme aux normes reconnues.
  - Nous avons démarré la construction de la nouvelle caserne incendie dès le début de l'année 2017 et ce projet d'envergure s'est terminé au début de l'année 2018. C'est avec fierté que l'inauguration a eu lieu le 25 août 2018 alors que toute la population était invitée à visiter ces nouvelles installations de son Service incendie.
  - Ayant reçu les aides financières sollicitées auprès du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et du Programme de soutien à la démarche des municipalités amies des aînés (MADA), la Municipalité s'est alors engagée, grâce à un comité de bénévoles, dans un processus visant l'adoption d'une Politique familiale et des aînés; cela lui méritera, au terme du processus, la reconnaissance provinciale de « Municipalité Amie des Aînés ».
  - Grâce à l'implication de plusieurs d'entre nous et suite à des consultations publiques, dès le mois d'août 2017, nous avons adopté le virage numérique lequel a été immédiatement suivi du Plan stratégique de développement de la Municipalité ayant pour objectif la revitalisation de la Municipalité de Saint-Placide.
  - Outre le maintien des opérations régulières de la Municipalité, l'année 2017 a été marquée par des travaux d'infrastructures réalisés entre autres sur le Rang St-Vincent, la rue de la Fonderie, le chemin Mondou et le Rang St-Étienne.
  - Dans un souci constant d'assurer le mieux-être de la population, nous avons lancé, dès 2017, le projet pour assurer le remplacement des pompes de l'aqueduc municipal devenues désuètes et ces travaux d'envergure se sont terminés au cours de l'année 2018.
-

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

Du côté des immobilisations, nous avons remplacé ou fait l'acquisition de certains biens municipaux tels :

- Le photocopieur Toshiba au service de l'administration au coût de 10 400 \$ ;
- La cuisinière et le réfrigérateur installés dans la Salle Jean-Paul-Carières pour un montant de 1 185.23 \$ ;
- L'achat du camion usagé de marque Mazda au prix de 5 500 \$ mis au service des Travaux publics.
- De nouveaux boyaux d'incendie au coût de 7 062.62 \$ ;
- Des tablettes électroniques (IPad) ont été fournies, au coût de 2 004.32 \$, aux nouveaux conseillers municipaux afin d'assurer la tenue des séances du conseil maintenant sans papier, virage amorcé avec l'ancien conseil municipal.

Tout au long de l'année, le Conseil a su assurer et maintenir une saine administration des fonds publics toujours dans le souci constant d'en faire profiter l'ensemble de la population.

### TRAITEMENT DES ÉLUS

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire ou de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

En 2017, la rémunération des membres du Conseil municipal est la suivante :

| POSTE       | Municipalité de Saint-Placide |             | M.R.C de Deux-Montagnes |             | Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes |             | TOTAL        |
|-------------|-------------------------------|-------------|-------------------------|-------------|---|-------------|--------------|
|             | Rémunération                  | Allocation  | Rémunération            | Allocation  | Rémunération                                    | Allocation  |              |
| Maire       | 18 593.04 \$                  | 9 296.64 \$ | 3 357.17 \$             | 1 678.72 \$ | 6 047.48 \$                                     | 2 873.87 \$ | 41 846.92 \$ |
| Conseillers | 5762.28 \$                    | 2 881.44 \$ | N/A                     | N/A         | N/A   | N/A         | 8 643.72 \$  |

### CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier toute la communauté placidienne pour son soutien et sa loyauté. Le Conseil municipal se joint à moi pour remercier tous les comités et groupes communautaires pour l'implication et le dynamisme dont ils font preuve dans le meilleur intérêt de la Municipalité. Votre détermination est l'élément rassembleur pour que les nombreuses activités sociales, communautaires, culturelles, de loisir et municipales soient une réelle réussite.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil et tout le personnel de la Municipalité pour leur collaboration ainsi que pour la qualité du travail accompli par tous avec professionnalisme, diligence et respect, et ce, sans oublier le service incendie qui veille constamment à la sécurité de tous.

**Un grand merci à tous !**

**Veillez recevoir l'assurance de ma plus sincère considération.**

**RICHARD LABONTÉ**

**MAIRE**